



Indivision pourcentage non réel

Par **shaft78**, le **10/11/2008** à **19:39**

bonjourrrnactuellement en procédure de séparation nous avons une maison acheter en indivision 50/50 financé par plusieurs crédit dont un est encore en cours.rnmalgré cela j'ai financé seul le remboursement des crédits .quel sont mes recours pour obtenir une part plus importante lors du partage de ce bien.rnrnMerci pour vos conseils qui me seront bien utiles